

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt, de la mer
et de la pêche

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 2 octobre 2025

portant renouvellement de nomination d'un membre associé de la formation de l'Autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable

NOR : TECV2526999A

(Texte non paru au journal officiel)

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de
la pêche,**

Vu le décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de
l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Sur proposition du chef de l'Inspection générale de l'environnement et du développement
durable,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Eric Vindimian, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du
développement durable, est nommé membre associé de la formation d'autorité
environnementale, en raison de ses compétences en matière d'environnement, à compter du 7
octobre 2025, pour une durée de trois ans.

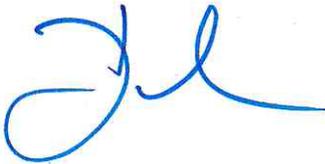
Article 2

Le chef de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable est chargé de
l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la transition
écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Fait le 2 octobre 2025

Pour la ministre et par délégation :

Le chef du service de l'IGEDD

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a cursive 'D' and a horizontal stroke.

Paul Delduc